

Du champ au consommateur: tous mobilisés pour développer le soja charté Soja de France

Objectif: 650 000 tonnes de graines d'ici 2025; 50% de graines certifiées

Paris, le 4 avril 2019 – Culture agroécologique qui mise sur la proximité, la durabilité et la compétitivité, le soja français est en plein essor ! En 2018, ce sont plus de 400 000 tonnes de graines récoltées et 154 000 hectares cultivés. 2018, c'est aussi le lancement de la Charte Soja de France avec à la clef 30 000 tonnes de graines certifiées cette année. Avec cette charte, la culture et les produits de soja certifiés sont garantis sans OGM, d'origine France, tracés et durables. Tous les acteurs de la filière - semenciers, agriculteurs, éleveurs, collecteurs, transformateurs et distributeurs - sont ainsi mobilisés pour ancrer durablement la filière soja sur nos territoires. L'objectif ? Produire 650 000 tonnes de graines de soja en France d'ici 2025 dont plus de la moitié engagée en Charte Soja de France. L'enjeu est de répondre à la demande croissante des filières de qualité et aux attentes sociétales et environnementales. Pour faire un bilan de la mise en place de la Charte Soja de France et analyser les défis et opportunités, tous les acteurs de la filière se réunissent autour d'une table-ronde organisée par Terres Univia.

Charte Soja de France : cultiver les spécificités du soja français

Non-OGM, le soja français mise sur la durabilité, la traçabilité et la proximité pour se démarquer. Pour pérenniser l'offre française, la filière développe la Charte Soja de France, fruit d'un travail collectif réunissant semenciers, producteurs, collecteurs, transformateurs et utilisateurs. Avec cette Charte, la filière souhaite accroître et sécuriser la production de protéines végétales en France destinées à toutes les filières et notamment à notre élevage. Actuellement, ce sont encore 500 000 tonnes de tourteau de soja non-OGM qui sont importées pour satisfaire les besoins de la filière. Des importations issues de productions de soja dont on ne maîtrise pas l'origine, l'impact sur la déforestation et sur le climat. L'objectif est ambitieux : produire 650 000 tonnes de soja en France à l'horizon 2025 pour les substituer à ce soja d'importation et en engager au moins la moitié en Charte Soja de France. Développer le soja français permet de diversifier les sources de matières premières riches en protéines pour l'alimentation des animaux et de contribuer à l'autonomie protéique des élevages. En garantissant une alimentation animale non-OGM, tracée et locale, la Charte Soja de France répond aussi à la demande des consommateurs pour une alimentation de qualité.

Alimentation animale : une production locale pour un soja durable

Pour les filières animales, la Charte Soja de France est une opportunité de montée en gamme de la production nationale pour reconquérir une partie du marché intérieur. L'objectif est d'associer une zone de production avec une filière utilisatrice dans une démarche locale et territoriale. Les acteurs se mobilisent et s'organisent par la contractualisation pour garantir de la valeur ajoutée à tous. Les graines sont le plus souvent transformées dans les régions où elles sont produites et valorisées dans des filières animales locales : les filières volailles, porcs, lait et bovins viande de qualité pour le Sud-Ouest ou la filière Comté pour l'Est par exemple. La Charte Soja de France répond aussi au besoin de diversification des cultures des agriculteurs. Pour les 1 000 agriculteurs engagés dans la démarche, développer le soja français, c'est capitaliser sur ses nombreux atouts agronomiques et environnementaux : sa capacité à fixer l'azote de l'air et donc l'absence d'engrais azotés pour le cultiver ; sa robustesse face aux ravageurs et aux maladies permettant de le cultiver avec peu ou sans protection ; son rôle dans les rotations et ses bénéfices sur la culture suivante cultivée avec moins d'engrais et des rendements plus stables.



l'Interprofession des huiles et protéines végétales

A propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et protéines végétales. Sa mission : mettre en oeuvre une ambition française avec toujours plus de souveraineté alimentaire dans le secteur des huiles et des protéines destinées à l'alimentation humaine, sans oublier de relever le défi de produire des protéines végétales destinées à l'alimentation animale, et de contribuer à l'essor des filières de la chimie du végétal.

Pour suivre toute l'actualité : @terresunivia